



COMPTE-RENDU RÉUNION PLÉNIÈRE CHSCT HÉRAULT DU 21 JUIN 2018

Vos représentants SOLIDAIRES siégeant ce jour :

- Sonia JOUCLA (titulaire – CFP Montpellier 1 – 04.67.61.81.14)
- Nicolas GOU (titulaire – SRE Douane)
- Bouchra ZAKI (suppléante avec voie délibérative – Relations Publiques La Paillade)
- Guillaume ROUSSEL (suppléant – Trésorerie de Gignac – 04.67.57.04.08)

1 – Présentation de la restitution de la délégation d'enquête concernant le bureau des douanes de Sète

Le docteur BAUME précise son rôle dans les situations difficiles. Elle rappelle le cadre réglementaire de l'intervention du médecin de prévention dans le cas d'un événement traumatisant. Sa fonction est d'aiguiller les agents vers une prise en charge appropriée : le médecin de famille qui connaît le mieux le patient ou un psychologue, à même de proposer un arrêt de travail en vue d'un retrait par rapport à la situation de crise. Le ressenti pouvant être différent pour chaque agent face à un événement traumatisant, un groupe de parole ne peut être envisagé. En tant que médecin de prévention, elle propose des consultations a posteriori, le plus gros impact étant le stress post-traumatique.

Le rapport de la délégation d'enquête sera présenté aux agents de la Douane de Sète le 5 juillet 2018 à 14h. Seront présents, un représentant de chaque OS, l'ISST et MM. BRIVET et GAILLAC.

Les agents prendront possession de leur nouvel espace de travail dans la semaine du 25 juin. L'installation du nouveau linéaire interviendra d'ici la fin juillet. Les lampadaires et pièges à son seront installés, si besoin, une fois les cloisons mises en place.

Le problème de stationnement a été résolu : une solution alternative a été trouvée avec le DG du port de Sète.

Le renforcement des effectifs au 1er septembre 2018 améliorera le fonctionnement du bureau de Sète.

Le CHSCT fera le point en janvier sur l'amélioration de la qualité de vie au travail sur le bureau de Sète.

2 – Propositions d'actions et travaux pour 2018 : nature et montant

INSEE :

- Rapport qualité de l'air : Vote CONTRE, car cela relève de crédits directionnels.
- Devis installation électrique du local aveugle : Solidaires, en accord avec les autres OS, estime que les collègues qui travailleront dans ce local ne seront pas dans des conditions optimales. Le local devant être occupé par des agents 3 mois par an au minimum, nous demandons l'avis de l'ISST. Dans cette attente, le vote est reporté au prochain CHSCT.

Douane :

- Chauffage vestiaire femme BSI Montpellier : Vote POUR à l'unanimité.

- Ventilateurs dans les aubettes MMA et Nîmes : Le système ayant globalement donné satisfaction, les OS valident la dotation pour l'ensemble des aubettes.
- Bottes été : Suite à l'inscription au registre SST par les motards d'une demande de 2 paires de bottes été, les OS proposent de renouveler ce matériel pour l'ensemble de la brigade (soit 10 paires). Le DR fera remonter une note à la DG pour que cet équipement rentre au carnet à points.

DDFiP :

- Protection solaire Millénaire pour éviter l'effet de serre : Vote POUR à l'unanimité.
- Millénaire : grille amovible local convivialité (cuisine aménagée) : Vote POUR à l'unanimité.
- Transpalette : Vote CONTRE de Solidaires, car un transpalette a déjà été financé par le CHSCT en début d'année. La proposition est cependant acceptée suite à un vote favorable des autres OS.
- Lunel – Stores : Vote POUR à l'unanimité.
- Lunel – Climatisation : Les autres OS votent pour. Solidaires motive son vote CONTRE par l'absence de présentation du devis avant séance.

3 – Approbation de la convention avec M. PIZZO, psychologue du travail

Vote POUR à l'unanimité.

4 – Rapport annuel 2017 du CHSCT

L'ISST souligne le travail de la secrétaire animatrice. Le président du CHSCT précise que le rapport sera consultable sur Ulysse 34.

5 – Questions diverses

Formations :

- Forum théâtre : La formation aura lieu au mois de décembre 2018, sans date précise à ce jour.

DOUANE :

- SRE : Le projet de déménagement à la DIRECTE est toujours d'actualité, mais différé. M. BRIVET prévoit un déménagement au plus tard fin 2018.
- MMA : Suite à une mention au registre SST le 13 juin concernant des fuites au local de la détaxe le 11 juin 2018, Solidaires demande une visite intégrale du service par l'ISST. Ces faits ont d'ailleurs été constatés par la délégation du CHSCT lors de sa visite du 12 juin 2018. D'autres dysfonctionnements feront l'objet d'un rapport détaillé. Solidaires Finances renouvelle sa demande de convocation du directeur de l'aéroport lors d'un prochain CHSCT.
- Gilets pare-balles féminins : Suite à l'envoi d'un courrier de la secrétaire générale CGT à la DG, il a été précisé qu'un marché pour les gilets pare-balles féminins existe pour la police nationale et la douane. M. BRIVET se renseignera à ce sujet.
- BSI Nîmes : Conformément à la demande de Solidaires lors du CHSCT du 13 juin, le projet de réaménagement des locaux de la BSI de Nîmes suite à l'abondement en effectifs après suppression de la BSI d'Arles, sera bien soumis au CHSCT 34 pour avis.

DDFiP :

- Béziers Verdier : Suite à la question de Solidaires Finances sur la sécurisation du bâtiment B, la direction fait état d'une visite le mercredi 20 juin par M. PIERRE. L'optimisation de l'immobilier de Béziers Verdier va solutionner le problème. Lors du CHSCT, M. PIERRE nous fait part de la réaffectation des 2 trésoreries (municipale et hospitalière) sur Béziers Verdier. Un bureau d'étude est missionné par la direction afin d'optimiser les locaux. Il rendra ses conclusions fin 2018 pour des travaux qui devraient intervenir en 2019.

– Saint Pons de Thomières : Suite à la visite de M. PIERRE et Mme CONDE lundi 18 juin, le dossier a évolué. Le projet est un regroupement du SIP et de la trésorerie de Saint Pons. La Mairie et la DDFiP34 envisagent le regroupement sur le site de la trésorerie. Cette option nécessite de gros travaux estimés à 100000€ devant être financés par la municipalité. La DDFiP a envoyé un courrier mentionnant la liste des travaux préalables à l'installation (changement des ouvrants sur rue, changements des volets, rideaux sur façade, mise en peinture du RDC, réaffectation du logement de fonction, sécurisation de l'escalier à l'arrière du bâtiment pour l'accès des agents). Ceux-ci devant être effectués en site inoccupé, la trésorerie sera provisoirement relogée au sein du SIP à l'automne. Une réponse sur le financement est attendue en septembre. Si elle s'avère négative, le relogement de la trésorerie au SIP deviendra permanent.

– Pézenas : M. BARREAULT attend le chiffrage des travaux par écrit d'ici le 30 juin afin de valider le détail et la prise en charge par la Mairie. Concernant le problème de stationnement, M. PIERRE va renouveler sa demande à la municipalité pour obtenir des places dans le parking.

– Trésorerie de Lamalou : Suite à l'effondrement, le mardi 05 juin 2018, du plafond du bureau de la chef de service, les OS ont demandé un état sur la situation des agents. M. PIERRE indique qu'un relogement provisoire dans les locaux de Bédarieux a eu lieu. S'agissant de malfaçons lors de travaux effectués il y a 5 ans, la réparation sera prise en charge par la Mairie après passage de l'expert prévu cette semaine. Les travaux devraient durer 1 mois. M. PIERRE a profité de cette avarie pour demander un rehaussement des plafonds de quelques centimètres.

– Hérault Amendes : Le choix du site Broussonnet est compromis du fait de la location à un autre preneur. La solution « le Thèbes » a finalement été retenue. Une commission régionale immobilière se déroulera le 6 juillet à Toulouse pour validation. La centrale doit donner son accord, car si le loyer reste identique, des travaux de mise en sécurité sont à envisager (environ 100.000 €). Une visite sera proposée aux agents une fois le dossier validé. La surface importante permettra ainsi d'accueillir des postes supplémentaires en vue de la surcharge de travail liée au post-stationnement...

Fonctionnement du CHSCT :

– Frais de déplacement : La difficulté de stationnement sur le centre-ville de Montpellier entraîne une hausse importante des frais de parking des représentants dans les instances et des stagiaires en formation, pour les agents affectés sur Montpellier (Millénaire, La Paillade,). Solidaires Finances demande une solution de remboursement ou une relocalisation des réunions sur les sites bénéficiant de places libres. Le président du CHSCT explique que ces frais ne peuvent être pris en charge ni par l'administration, ni par le CHSCT.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.